



MISSION LOCALE DE MOSELLE CENTRE

BILAN D'ACTIVITÉ 2023



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2024

Le Réseau
des Missions
Locales



L'OFFRE DE SERVICE DE LA MLMC

La Mission Locale de Moselle Centre est un lieu dédié à l'accompagnement des jeunes de 16 à 26 ans, sortis du système scolaire, vers une insertion durable dans la société et dans l'emploi.

Un conseiller dédié écoute et accompagne le jeune, de manière spécifique, dans ses démarches de recherche d'emploi. Au-delà de l'emploi et de la formation, la Mission Locale de Moselle Centre oriente également le jeune accompagné vers des solutions concernant des domaines essentiels tels que le logement et la santé.

Mobilité Santé Partenariat Parrainage Formation
Aides financières Insertion Emploi
Orientation

CONTACT

MISSION LOCALE DE MOSELLE CENTRE

57500 SAINT-AVOLD

Téléphone : 03 87 93 97 27 - Contact mail : accueil@mlmc.fr

Site internet : www.mlmc.fr



<http://fr-fr.facebook.com/mlmc57>

LA GOUVERNANCE

En 2023, la Gouvernance est composée de:

Président	M. Salvatore COSCARELLA
Président Délégué :	M. Didier ZIMNY
1er Vice-Président :	M. Pierrot MORITZ
2ème Vice-Présidente :	Mme Nathalie DREXLER
3ème Vice-Président :	M. Bernard COLBUS
Trésorière :	Mme Florence COSCARELLA
Trésorier Adjoint :	M. Christian STINCO
Secrétaire :	Mme Ginette MAGRAS
Secrétaire Adjointe :	Mme Vincente FISCH

L'EQUIPE DE LA MLMC EN 2023

Directeur :	M. Michael RIPART
Directrice Adjointe :	Mme Nathalie MOALIC / Mme Sophie HEINEN
Secrétariat :	Mme Anaïs DISTLER Mme Claire WAGNER

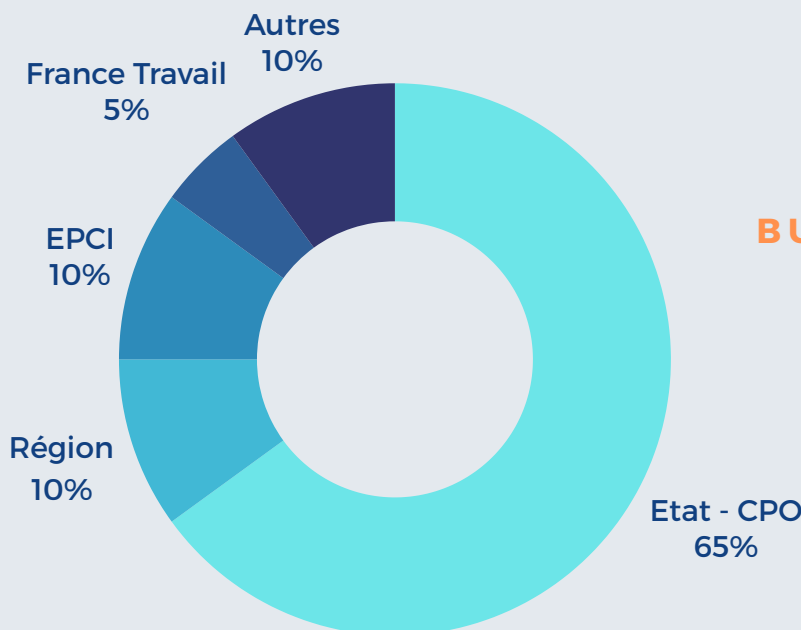
Conseillers en Insertion Sociale et Professionnelle:

Mme Kenza AIT OUARAB	M. Patrick GLOMP
Mme Jessica BARNA	M. Christophe HAITE
Mme Audrey BERNARDY	M. Hocine HAMDOD
M. Xavier BOCK	M. Lionel HOFFMANN
Mme Cathia CICHOWLAS	Mme Antoinette KARPP
Mme Carole DORY	Mme Sabrina LICATA
Mme Laurence EGLOFF	M. Cyrille PAQUIER
M. Romain FRANCO	Mme Céline PINCHART
M. Adam FUCHS	Mme Christine PRESSMANN
M. Jérôme GARNIER	M. Manuel WEBER
	Mme Turkan YILMAZ

LES FINANCEURS



LA RÉPARTITION DES FINANCEMENTS



**BUDGET ANNUEL
2023**

1.686.469,86 €

LES CHIFFRES CLÉS 2023

15

Lieux
d'accueil

3 206

Jeunes
suivis

1827

Jeunes accueillis
en face à face

530

Nouveaux
Jeunes inscrits

1253

JEUNES ENTRÉS
EN SITUATION

1009 entrées en Emploi

296 entrées en stage en Entreprises

161 entrées en Formation

77 entrées en Alternance

29 contrat de Bénévolat

26 retours en scolarité

835

JEUNES EN DIAGNOSTIC
APPROFONDI

272

NOUVEAUX
ACCOMPAGNEMENTS
PACEA

331

ENTRÉES EN CEJ
CONTRAT D'ENGAGEMENT JEUNE

372

ENTRÉES EN PPAE
PROJET PERSONNALISÉ D'ACCÈS A L'EMPLOI

L'ACCOMPAGNEMENT ET LES DISPOSITIFS

Trois objectifs principaux guident l'accompagnement des jeunes au sein de la Mission Locale : leur entrée en formation, leur entrée en emploi ou leur rescolarisation. En fonction des profils, les jeunes sont orientés vers des dispositifs spécifiques afin de répondre au mieux à leurs besoins dans le cadre de leur insertion sociale et professionnelle.

TÈRE VENUE (INSCRIPTION)



DIAGNOSTIC APPROFONDI



PROPOSITION DE DISPOSITIF(S) ET SUIVI

Lors de son premier entretien, le jeune est accueilli par un conseiller qui lui propose de réaliser un diagnostic approfondi de sa situation. Cette évaluation permet de mieux comprendre son parcours, d'identifier ses besoins et de repérer les obstacles éventuels à son insertion sociale et professionnelle.

Sur la base de ce diagnostic, le conseiller élabore un plan d'action personnalisé, adapté aux besoins et aux aspirations du jeune.

Ce diagnostic constitue ainsi une étape cruciale de l'accompagnement, permettant d'identifier les difficultés rencontrées par le jeune et de proposer des solutions concrètes pour les surmonter.

LES PRINCIPAUX DISPOSITIFS

PPAE

CEJ

PACEA

PARRAINAGE

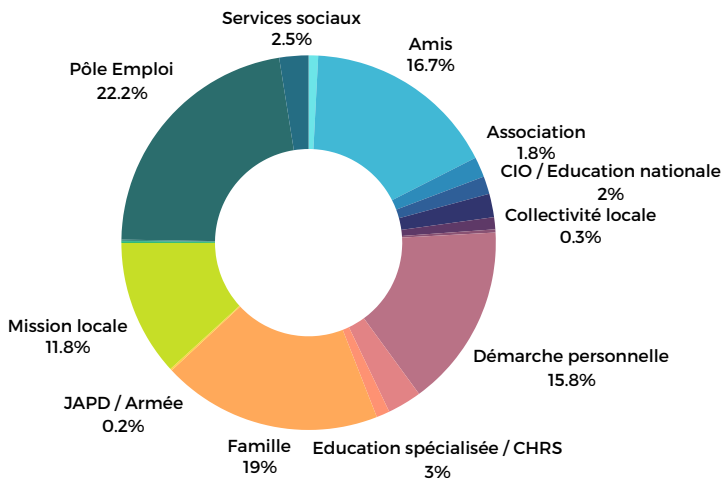
APPUI
PONCTUEL

LES CONTACTS ET SERVICES

LE PREMIER CONTACT

Les jeunes se présentent à la MLMC de leur propre initiative ou sur recommandation. Ils sont reçus sur rendez-vous par un conseiller, et sont également accueillis lorsqu'ils se présentent spontanément.

Origine de la venue



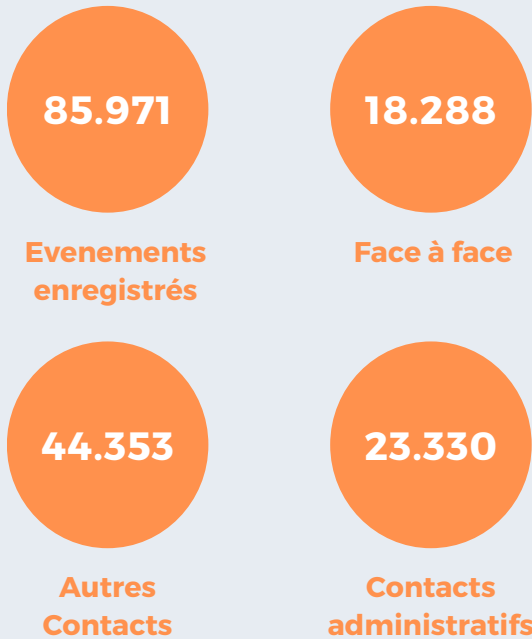
L'ACCOMPAGNEMENT ET LES SERVICES

Lors des entretiens, le conseiller établit un diagnostic complet. Ce dernier permet ensuite de définir et de mettre en œuvre un plan d'accompagnement et un projet professionnel pour chaque jeune accompagné, selon ses besoins spécifiques.

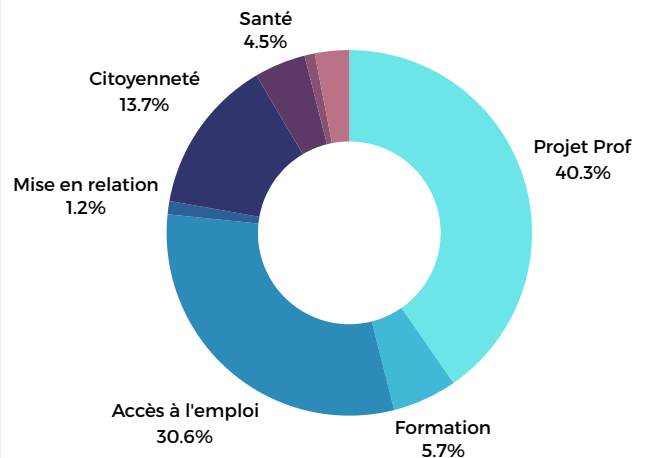
Après validation du projet professionnel, le jeune est orienté vers la formation souhaitée ou vers des offres de contrats en alternance sur les métiers recherchés. Des dispositifs spécifiques permettent d'apporter aux jeunes des aides financières en cas de besoin. Si l'insertion directe est possible, en fonction des compétences et diplômes, des offres d'emploi sont transmises.

Afin de permettre aux jeunes de favoriser leur insertion sociale et professionnelle, la MLMC organise régulièrement des ateliers, informations collectives et événements...

2023 C'EST



Les services proposés en 2023



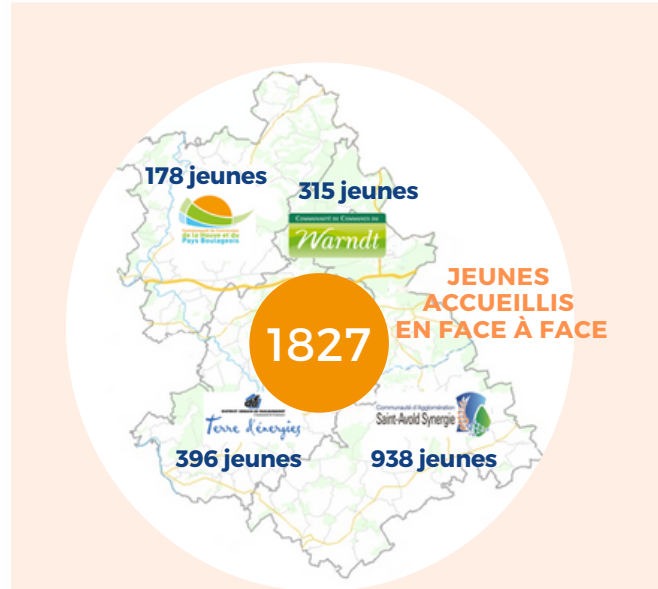
LES JEUNES ACCUEILLIS

1827 jeunes ont été accueillis en face à face à la MLMC en 2023. Ce nombre est stable comparativement aux années précédentes. Il s'agit majoritairement de jeunes de nationalité française (93%) âgés de 18 à 21 ans (45%), célibataires (93%) sans enfants (93%) et vivent chez leurs parents (74%).

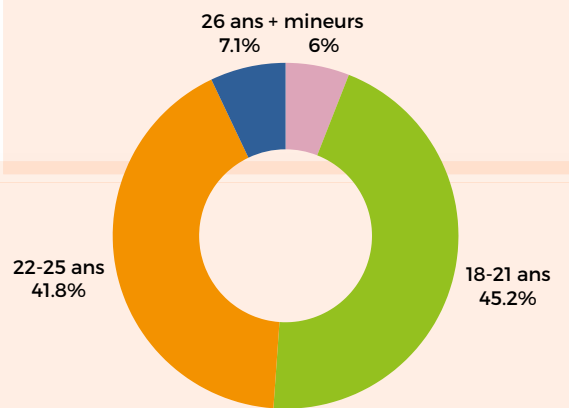
37% d'entre eux sont sans diplômes.

13,5% sont issus des QPV, 4,8% sont bénéficiaires du RSA et 3,6% ont une reconnaissance de travailleur handicapé.

Les jeunes utilisent majoritairement les transports en commun. Seuls 45% ont le permis de conduire, et 31% ont une voiture. 8,5% des jeunes n'ont pas de moyen de locomotion. Pour 85% des jeunes accueillis, le rayon de mobilité est inférieur à 15km.



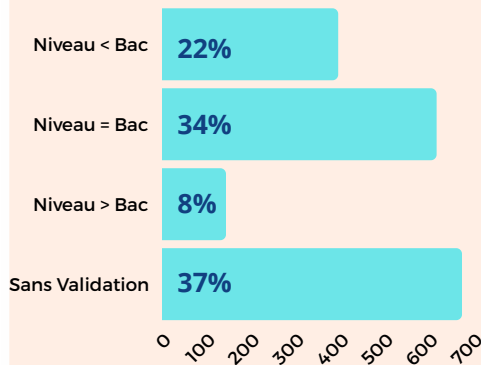
ÂGE



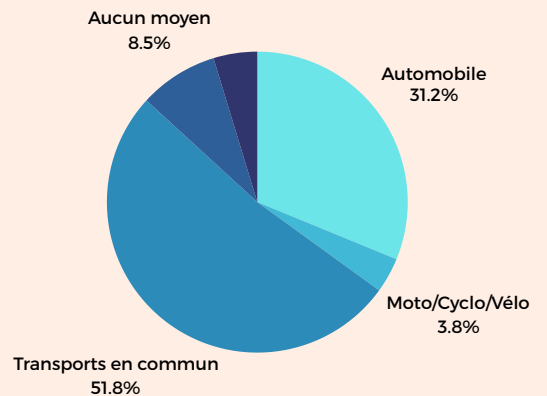
CARACTÉRISTIQUES



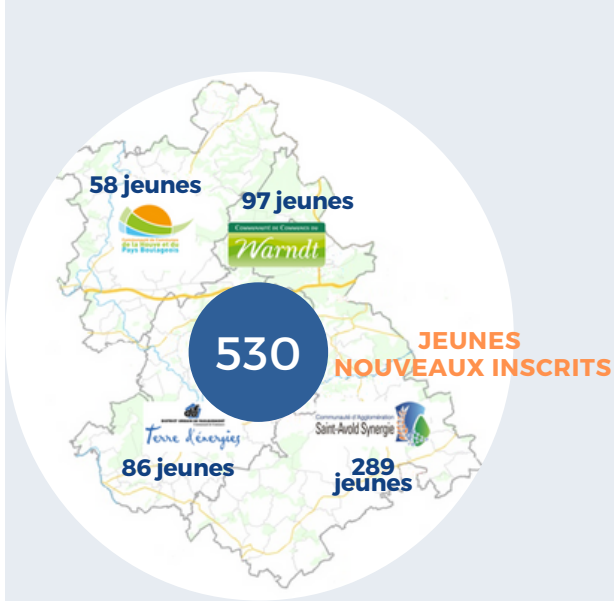
FORMATION INITIALE



MOYENS DE LOCOMOTION



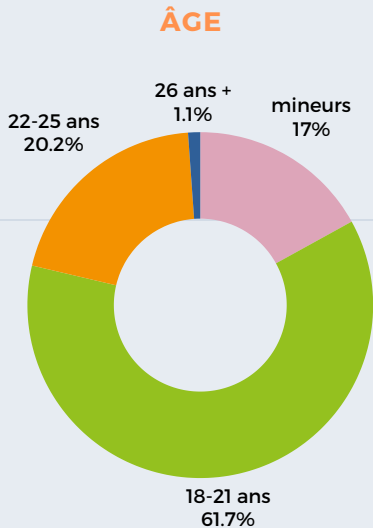
LES NOUVEAUX INSCRITS



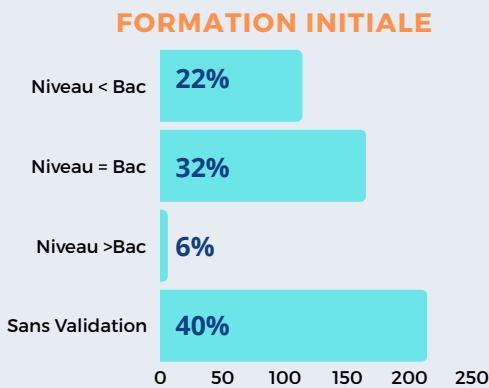
En 2023, 530 jeunes se sont inscrits à la MLMC. Il s'agit majoritairement de jeunes de nationalité française (91%) âgés de 18 à 21 ans (62%). Les mineurs représentent 17% des inscriptions en 2023 (en baisse par rapport à 2022 avec un taux de 23%). Les jeunes sont pour la majorité célibataires (96%), sans enfants (96%) et vivent chez leurs parents.

40% d'entre eux sont sans diplômes. 14,7% sont issus des QPV (en hausse par rapport à 2022 avec un taux de 12%), 2,6% sont bénéficiaires du RSA et 3% ont une reconnaissance de travailleur handicapé.

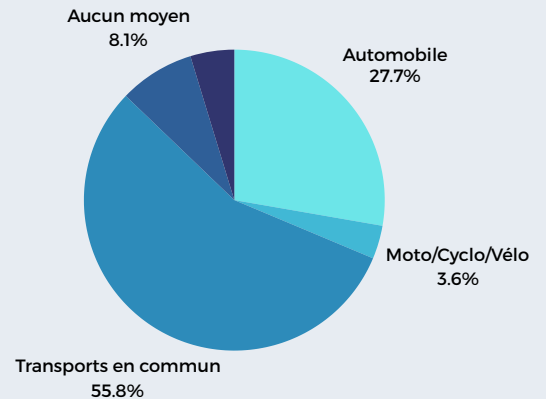
Majoritairement utilisateurs des transports en commun, 8% des jeunes indiquent ne pas avoir de moyen de locomotion. Pour 86% d'entre eux, le rayon de mobilité est inférieur à 15km.



CARACTÉRISTIQUES



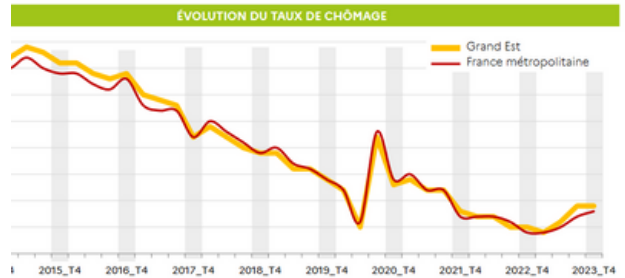
MOYENS DE LOCOMOTION



LES ENTRÉES EN SITUATION

Du fait d'un taux de chômage local faible, en nette diminution sur les dernières années (7,4 % de la population active au 4ème trimestre 2023 sur la Région Grand-Est., les entreprises peinent à recruter et à pourvoir leurs offres d'emploi.

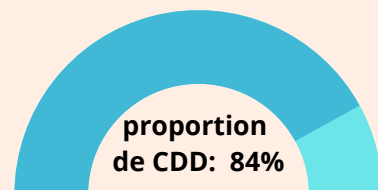
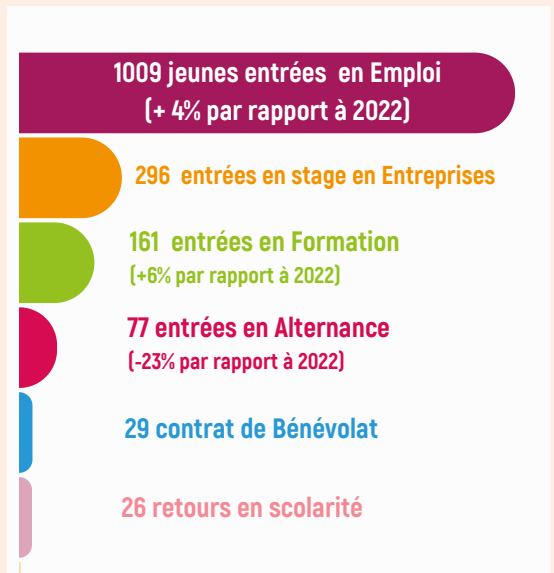
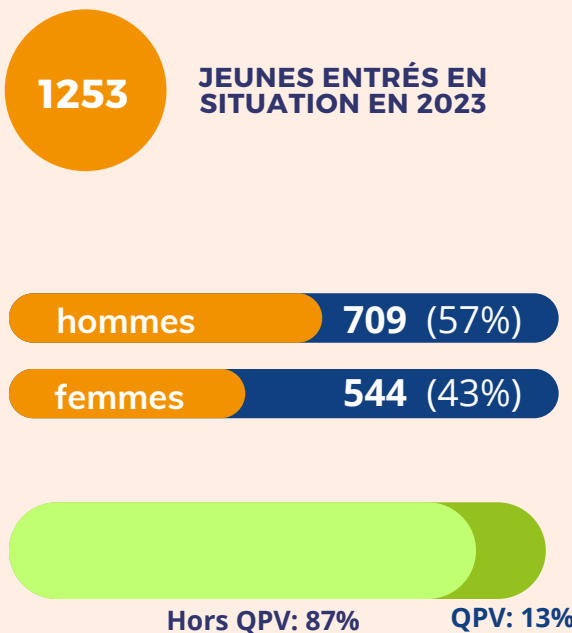
Les jeunes suivis à la MLMC ont pour la majorité une méconnaissance des codes sociaux et des savoir-être attendus par les entreprises. Il est donc nécessaire de les aider à acquérir ces compétences. L'accompagnement des jeunes sur cette thématique reste donc un des axes principaux de travail des conseillers.



source: <https://grand-est.dreets.gouv.fr/sites/grand-est.dreets.gouv.fr>

En 2023, 1253 jeunes sont entrés en situation d'activité, soit 68,6% des jeunes accueillis. Ce chiffre est en hausse de 2% par rapport à l'année 2022. Le nombre de jeunes entrés en alternance est en baisse de 23% par rapport à 2022 mais celui de jeunes entrés en emploi est en hausse de 4%. 13% des jeunes entrés en situation sont issus des QPV.

CARACTÉRISTIQUES DES ENTRÉES EN SITUATION



LES AIDES FINANCIÈRES

LE FONDS DÉPARTEMENTAL D'AIDE AUX JEUNES (FAJ)

Le Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ) est financé par le conseil départemental de la Moselle et sur la base du volontariat par les EPCI pour les jeunes en situation de grande difficulté sociale ou professionnelle. Ce dispositif permet d'accorder aux jeunes éligibles des aides financières individuelles mobilisables plusieurs fois.

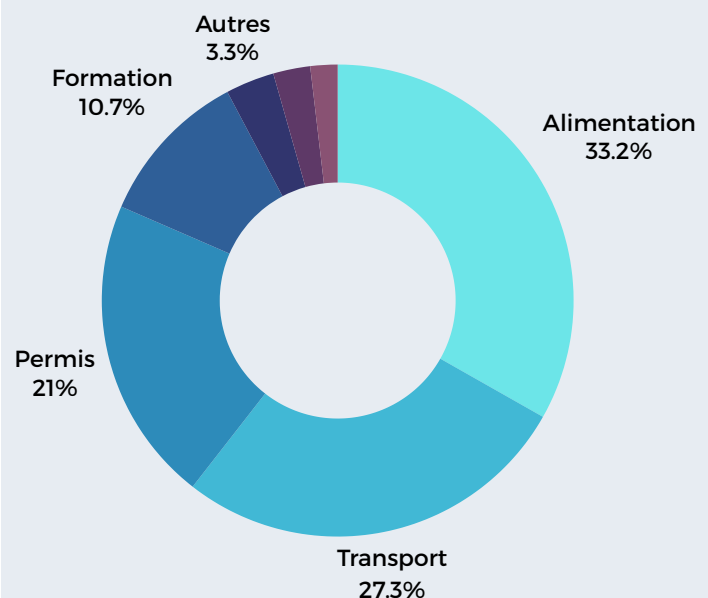
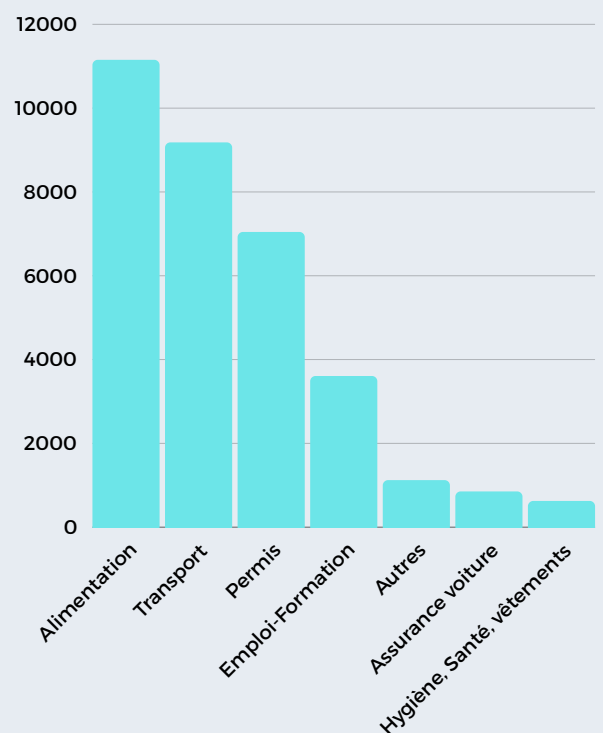
Ces aides permettent:

- De soutenir les jeunes dans le cadre de leurs besoins vitaux
- D'aider les jeunes dans leurs démarches d'insertion
- De soutenir financièrement les projets d'accompagnement sociaux collectifs

Le comité décisionnel local est constitué de représentants du Conseil Départemental, et de communes adhérentes. Le secrétariat et la gestion du fond sont assurés par la Mission Locale.

En 2023, 278 dossiers de demande FAJ ont été étudiés. Le montant total accordé s'élève à 33.589,63 euros, une diminution de 9% par rapport à 2022.

LES AIDES FAJ ACCORDÉES EN 2023



LES AIDES FINANCIÈRES

LES ALLOCATIONS PACEA

(PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT CONTRACTUALISÉ VERS L'EMPLOI ET L'AUTONOMIE)

Levier d'insertion sociale et professionnelle, le PACEA est un parcours d'insertion professionnelle sur mesure permettant de favoriser l'accès des jeunes à l'autonomie et à l'emploi. Il s'agit d'un dispositif national.

L'accompagnement, d'une durée maximale de 24 mois, peut comporter des périodes de formation et de mise en situation en milieu professionnel ainsi que des actions spécifiques dans le cadre de l'accompagnement social et professionnel des jeunes.

Selon la situation, une allocation peut être accordée afin de soutenir ponctuellement le jeune dans sa démarche d'insertion vers l'emploi et l'autonomie.

LES ALLOCATIONS PACEA EN 2023

143.190 € ATTRIBUÉS EN 2023

En 2023, 764 jeunes étaient présent en PACEA avec 272 nouvelles entrées enregistrées durant l'année (en baisse de 13% par rapport à 2022). L'ensemble des allocations accordées en 2023 s'élève à 143.190 euros (en baisse de 4,44% par rapport à 2022).

LES ALLOCATIONS PIAL

(PARCOURS D'INTÉGRATION PAR L'ACQUISITION DE LA LANGUE)

5280€ ATTRIBUÉS EN 2023

En 2023, le montant attribué au titre du PIAL s'élève à 5280 euros (en baisse de 61% par rapport à 2022).

Le PIAL est une phase du dispositif PACEA d'une durée de 6 mois. Il permet, par une formation linguistique, à des jeunes étrangers extra-européens ne maîtrisant pas le français de réussir leur intégration dans un dispositif de droit commun. Ce dispositif permet aux jeunes d'obtenir au minimum un niveau A1 en français (utilisateur élémentaire, niveau introductif ou de découverte). Une allocation permet de sécuriser la période d'accompagnement.

LES AIDES FINANCIÈRES EN 2023



LES ALLOCATIONS GJ (GARANTIE JEUNES)

La Garantie jeunes est un dispositif qui s'adresse aux jeunes de 16 à moins de 26 ans, en situation de précarité qui ne sont ni en emploi, ni en formation, ni en étude (NEET).

Ce dispositif ouvre droit à une allocation forfaitaire d'un montant maximum de 497,50 euros par mois dégressive en fonction des ressources d'activité du jeune.

Depuis le 1er mars 2022, ce dispositif a été remplacé par le contrat d'engagement jeune (CEJ).

Les Garanties jeunes ayant débuté avant le 1er mars 2022 se sont poursuivies jusqu'à février 2023.

LES ALLOCATIONS GJ EN 2023

18.426,66 euros ont été attribués en 2023 (en baisse de 97% par rapport à 2022 du fait de l'arrêt du dispositif au 01/03/2023).



LES ALLOCATIONS CEJ (CONTRAT D'ENGAGEMENT JEUNES)

1.420.179€

**D'ALLOCATIONS CEJ
EN 2023**

En 2023, 1.420.179,12 euros ont été attribués au titre du dispositif CEJ. 537 jeunes étaient présents en 2023 dans le dispositif dont 331 entrées.

Le CEJ remplace la Garantie Jeunes depuis le 1er mars 2022. Il s'adresse sous conditions aux jeunes de 16 à 25 ans et aux personnes de moins de 30 ans reconnues handicapées. Le jeune bénéficie d'un accompagnement personnalisé avec un conseiller dédié. L'allocation est conditionnée par l'âge du jeune, sa situation fiscale, les ressources qu'il a acquises le mois précédent. Elle s'élève au maximum à 528€ sous réserve du respect des engagements pris. L'objectif est de permettre au jeune d'accéder à un emploi durable.

LE DISPOSITIF CEJ

Kenza AIT-OUARAB, Jessica BARNA, Xavier BOCK, Cathia CICHOWLAS, Christophe HAITE, Antoinette KARPP, Manuel WEBER
(Conseillers CEJ)

Animé par 7 conseillers CEJ le Contrat d'Engagement Jeunes démarre par une session collective de 2 jours à la MLMC dès l'entrée d'un jeune dans le dispositif. Le but est de pouvoir outiller le jeune pour ses prochaines démarches de recherche d'emploi. Il lui est demandé de s'inscrire chez France Travail. Les attendus du dispositif lui sont expliqués ainsi que les applications mises à sa disposition dans le cadre de ses besoins. Il revoit les techniques de recherche d'emploi (CV, lettre de motivation, entretien...).

Il a la possibilité de s'inscrire dans les différents ateliers proposés par le biais de l'application « inscription.com » dont les propositions sont gérées par le personnel de la Mission locale de Moselle Centre.

En début d'année, animé par 7 conseillers CEJ, l'accompagnement a été renforcé par les conseillers de secteurs. Les conseillers CEJ ont des portefeuilles pour atteindre 40 jeunes et les conseillers secteurs peuvent gérer jusqu'à 10 CEJ pour permettre un accompagnement de qualité.



À la suite de ce collectif, les jeunes doivent justifier d'activités d'insertion de 15 à 20h minimum.

De nouveaux ateliers ont vu le jour tels que : L'Orientation (afin de palier aux difficultés de trouver un projet professionnel pour certains jeunes) la formation SST, la formation gestes et postures. La plupart des ateliers proposés sont animés par des organismes externes et financés par la MLMC.

Un large éventail d'atelier est proposé tous les mois aux jeunes afin qu'ils puissent s'insérer dans la vie active, reprendre confiance en eux et établir un contact relationnel. La mise en place d'ateliers de découverte des métiers et de visites d'entreprises leur permet d'élargir leur vision professionnelle. Nous avons aussi sollicité davantage les parrains sur des ateliers de type code de la route, jeu de société, découverte des métiers...



LE DISPOSITIF CEJ

Durant l'année, nous avons accueilli un grand nombre de mineurs (78) soit 23% des accompagnements CEJ. Les jeunes mineurs sont souvent sans projet professionnel et perdus à la suite d'un échec scolaire. La promo 16/18 est proposée prioritairement à ce public.

L'accompagnement CEJ est intensif et demande une charge de travail conséquente de la part des conseillers qu'elle soit administrative, afin de justifier les 15 à 20 heures de démarches, ou qu'elle soit d'accompagnement pur.

Au démarrage de l'accompagnement, un contrat de 6 mois est proposé aux jeunes. Les jeunes cumulant beaucoup de difficultés et de freins, un nouveau contrat de 6 mois leur est proposé à l'issue de la première période. .

Si les jeunes inscrits dans le dispositif sont pour beaucoup titulaires d'un baccalauréat professionnel ou d'un Certificat d'Aptitude Professionnelle celui ci ne reflète pas systématiquement leur choix, et pour pouvoir arriver à une insertion durable, nous devons retravailler le projet, et chercher des formations pour acquérir de nouvelles compétences..

La mobilité reste un frein majeur pour notre public. Malgré l'investissement pour beaucoup d'entre eux à s'inscrire dans une auto-école, ils ont de plus en plus de mal à obtenir des heures de conduite ou à avoir une date de passage de permis du fait des nombreuses demandes.

Le partage des jeunes entre France Travail et les Missions Locales oriente ceux rencontrant le plus de difficultés vers la Mission Locale. Un niveau, des compétences qui ne répondent pas à la demande des entreprises, des freins multiples, une démobilisation demandent un accompagnement long avec un fort réseau partenarial pour que le jeune puisse s'inscrire dans une insertion professionnelle et pouvoir la rendre durable.



LE DISPOSITIF CEJ

Durant l'année 2023, 29 jeunes ont démarré un contrat en alternance, 81 une formation, 149 jeunes ont effectué au moins un stage en entreprise, 9 se sont rescolarisés, et 180 jeunes ont démarré un ou plusieurs emplois (527 contrats de travail).

314 jeunes sont sortis du dispositif CEJ en 2023.

88 jeunes occupaient un emploi (dont 27 en CDI), 6 étaient auto-entrepreneurs, 27 en contrat en alternance, 1 en création d'entreprise, 9 étaient en bénévolat,

58 jeunes ont connu une sortie anticipée dont 23 pour déménagement, 24 pour abandon, 9 pour rupture d'un commun accord, 1 pour réorientation vers un autre dispositif et 2 pour sanction disciplinaire.

L'objectif fixé par l'État était de 340 entrées en 2023 dans le cadre du CEJ.

Nous avons atteint 97% de cet objectif. 331 jeunes ont intégré ce dispositif en 2023 dont 72 jeunes issus des QPV .



LA FORMATION

Lionel HOFFMANN

Conseiller en Insertion Sociale et Professionnelle

Afin d'amener le jeune vers l'objectif final qui est l'intégration dans l'emploi, les conseillers étayent les parcours par la mobilisation d'outils permettant aux jeunes de valider leur projet professionnel, et de vérifier si leurs connaissances et aptitudes sont suffisantes pour démarrer sereinement une formation professionnelle.

Pour répondre au mieux aux besoins du marché, **la Région Grand-Est et France Travail** proposent un panel de formation pouvant permettre à chacun de réussir dans la branche professionnelle qu'il aura choisie. Pour les jeunes qui n'ont pas encore atteint cette étape ou dont les attentes sont autres, des remises à niveau (OCB), stage de découverte et d'intégration professionnelle (PMSMP, Promo 16-18, E2C, Epide, SMV ...) sont proposés et peuvent être un tremplin vers la formation concrétisant un projet réaliste et réalisable.

En dehors des financements programmés, l'usage des POE, AFPR, AIF, ARIF est mobilisé pour favoriser l'accès à la formation et l'emploi. Ces mesures sont à privilégier car en lien direct avec le monde de l'entreprise.



LA FORMATION EN 2023, C'EST:

305

POSITIONNEMENTS
EN FORMATION

160

PARCOURS DE FORMATION
DÉMARRÉS POUR 152 JEUNES

LE FINANCEMENT DES FORMATIONS



L'effectif modal est celui de la tranche des 18-21 ans (52% dont 56% d'hommes), 49% sont de niveau IV et 32 de niveau V. 40% des parcours de formation sont destinés à une certification, 22% pour la remobilisation et l'aide à l'élaboration de projet.

Pour assurer la promotion de la formation, la Mission Locale participe aux formadatings, JPO de l'AFPA et organise des rencontres avec les centres de formation, pour les conseillers comme pour les jeunes.

LA FORMATION

L'appétence des jeunes pour la formation est un enjeu essentiel à mener, un travail régulier sur le sourcing est à opérer pour leur permettre de mieux appréhender leur parcours d'insertion.

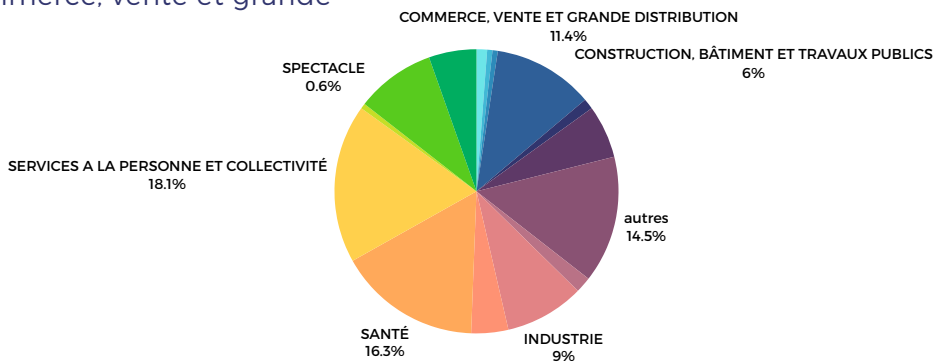
Nous constatons que la construction d'un parcours de formation se fait en partie sur la durée,

69% des entrées en formation concernent des jeunes inscrits en mission locale depuis 3 ans au plus.

Les conseillers mettent un accent particulier à lever les freins repérés avant l'entrée en formation, mais aussi ceux qui pourraient apparaître durant celle-ci. Problèmes financiers, fatigue et démotivation engendrés par sa durée, sont évoqués et des solutions recherchées pour éviter les abandons.

Les principaux domaines de formation préparés:

Les services à la personne et collectivité, la santé, le commerce, vente et grande distribution.



LES DISPOSITIFS SOLLICITÉS

PACE

(Parcours d'acquisition des Compétences en Entreprise)

La promotion de la mesure a permis à 8 jeunes d'intégrer ce dispositif de formation innovant visant à acquérir des compétences et une expérience en entreprise.

DAI

(Diplôme en Accès Individuel)

Cette mesure est gérée par le réseau des GRETA, et permet au bénéficiaire de préparer un diplôme sur une année scolaire en intégrant un lycée professionnel ou un CFA, une bénéficiaire a intégré un parcours de formation en BTS Gestion de la PME.

E2C

(Ecole de la 2ème Chance)

L'implantation d'une antenne sur le site de l'AFPA à Saint-Avoid a facilité l'accès du public de par sa proximité et permis d'engager 22 parcours de formation en 2023..

FAJ

(Fonds d'aide aux jeunes)

Ce dispositif est sollicité pour permettre aux jeunes de démarrer leur formation dans les meilleures conditions possibles (déplacement, achat de matériel, repas).

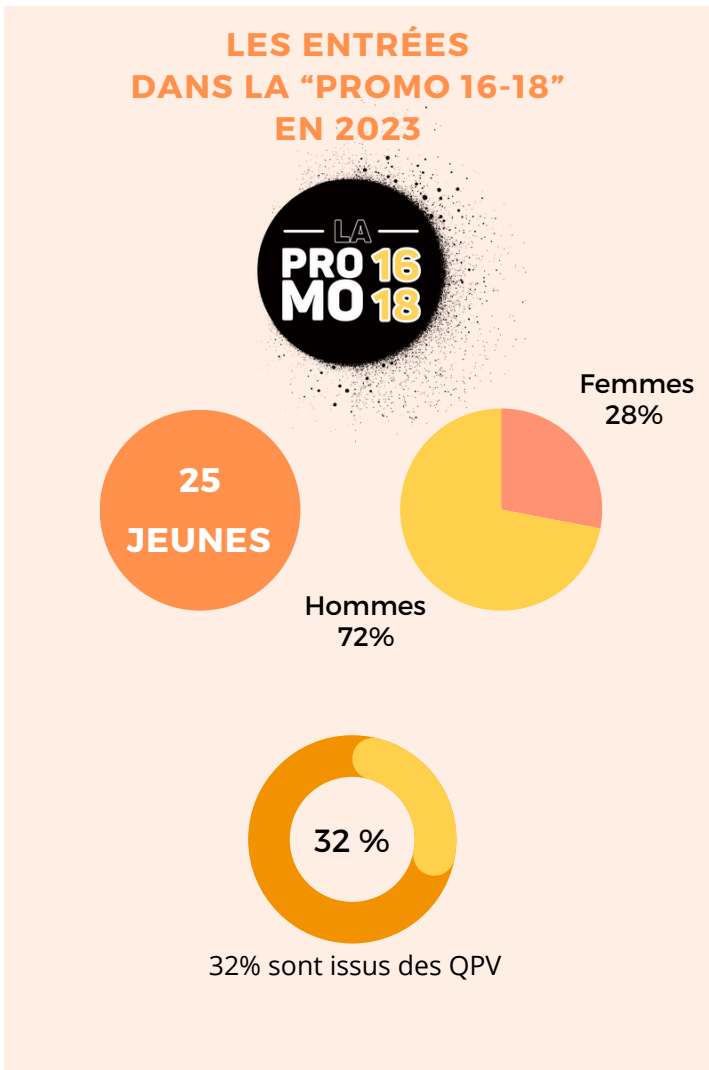
L'OBLIGATION DE FORMATION ET LE DISPOSITIF "PROMO 16-18"

Jessica BARNA

Conseillère en Insertion Sociale et Professionnelle

L'obligation de formation s'applique à tous les mineurs âgés de 16 à 18 ans en situation de décrochage scolaire, qu'ils soient diplômés ou non, et qui ne sont ni en emploi, ni en éducation, ni en formation. Le contrôle du respect de cette obligation de formation est assuré par les missions locales.

Depuis 2020, la Promo 16-18 est un dispositif mis en place dans les centres AFPA, s'intégrant pleinement au cœur des solutions proposées aux jeunes et complémentaire aux dispositifs existants dans le cadre de l'obligation de formation. Ce programme vise à développer l'autonomie des jeunes, à les accompagner dans la construction de leur projet professionnel et à les orienter vers la formation ou l'emploi.



Le dispositif Promo 16/18 est un programme d'accompagnement de 13 semaines, organisé au centre de l'AFPA à Saint-Avold. La mission locale recommande ce parcours aux jeunes décrocheurs scolaires, et depuis janvier 2023, les référents de la Promo 16/18 interviennent régulièrement à la mission locale pour réaliser des séances d'information collective, facilitant ainsi le contact avec les jeunes et augmentant leur mobilisation.

La collaboration des conseillers de la mission locale et des référents de la "promo 16-18" permet de sécuriser le parcours des jeunes, de les guider vers l'autonomie et de les accompagner jusqu'à la réussite de leur projet.

LE PARRAINAGE

Céline PINCHART

Conseillère en Insertion Sociale et Professionnelle

Le parrainage est un accompagnement bénévole et personnalisé d'une durée de 6 mois, réalisé par un parrain ou une marraine sur la base du partage de son expérience professionnelle et de son réseau. Cet accompagnement apporte au jeune parrainé, les conseils et le soutien dans ses démarches professionnelles.

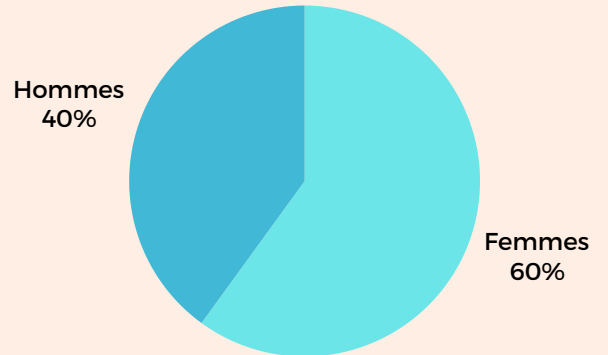
La relation « parrain-marraine-jeune parrainé » établit des passerelles entre le monde de l'entreprise et le jeune. Elle propose une démarche complémentaire aux actions des conseillers Missions Locales.

Le dispositif est promu auprès des jeunes par l'ensemble des conseillers.

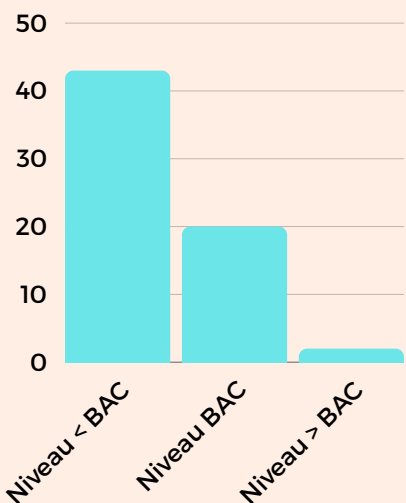
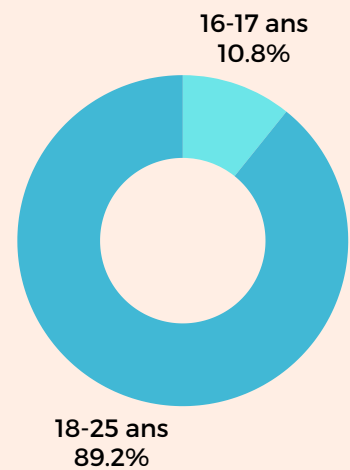
Le parrainage vise à faciliter l'accès et le maintien dans l'emploi des jeunes de 16 à 25 ans. En 2023, 65 jeunes ont intégré le parrainage, 84 jeunes ont bénéficié de l'accompagnement, et 104 jeunes ont eu au moins un échange avec un parrain sur l'année 2023.



LES ENTRÉES EN PARRAINAGE



Sur les 65 jeunes entrés en parrainage en 2023, nous comptabilisons 39 femmes et 26 hommes dont près de 90% sont majeurs. La grande majorité des jeunes a un niveau inférieur au BAC.



LE PARRAINAGE

Le parrainage a toujours été, et reste, un fil conducteur au sein de notre structure. Nous le mobilisons principalement sur l'accompagnement individuel mais nos parrains peuvent être sollicités sur pratiquement toutes les actions mises en place : atelier d'orientation, atelier de techniques de recherche d'emploi, immersion en entreprise, recrutements, préparation des concours, remise à niveau, santé, forum, job dating.



Cette année, les parrains actifs ont été davantage mobilisés. Des accompagnements avec les agences intérimaires et entreprises du secteur ont permis aux jeunes des immersions et des visites d'entreprises, la découverte des secteurs d'activités et des métiers sur le terrain, les propositions de contrats à la clé ont permis des prises de postes pour certains jeunes.

Nos parrains bénévoles ne sont pas en reste, ils ont également été fortement mobilisés notamment sur les ateliers collectifs du CEJ auxquels ils prennent plaisir à participer. Les divers ateliers permettent un premier contact avec les jeunes et la mise en place ultérieure d'accompagnement individuels.

À la suite du départ de quelques parrains en 2022 nous avons mis l'accent sur le fait que les jeunes et les parrains sont parfois en décalage sur les idées et les objectifs à mettre en place. Nous recentrons les suivis au besoin pour ne plus perdre ni le parrain ni le jeune.

Les retours d'entretiens parrains/jeune restaient compliqués à obtenir auprès des parrains actifs qui n'interviennent pas au sein de la Mission Locale. L'arrivée de notre chargée relations entreprises a fluidifié les échanges et l'obtention des chartes signées.

LE PARRAINAGE

Afin de mieux répondre aux attentes des employeurs, nous mettons avec les parrains l'accent sur le savoir-être et l'adaptation au marché de l'emploi .

Les parrainages en amont des recrutements ont permis aux jeunes d'obtenir des conseils pour les entretiens d'embauche, de les mettre en pratique et de décrocher des emplois ou d'entrer en formation. Cette année encore nous avons organisé des actions de promotion de métiers en tension, notamment dans le secteur du sanitaire et social, où les jeunes ont pu découvrir ces domaines grâce aux ateliers de présentation de métiers suivis de visites de structures et lors des forums mis en place.

Des immersions professionnelles permettent d'approfondir la connaissance des métiers et faciliter l'orientation vers une formation ou un contrat en alternance.

Dans le secteur du bâtiment, les parrains ont présenté les métiers à l'aide de supports vidéo, et en octobre, en collaboration avec la fédération du BTP, des jeunes ont pu participer à des visites de chantiers pour découvrir « les coulisses du bâtiment ».

Pour les métiers dont la sélection passe par un concours, des parrains préparent les jeunes aux tests de culture générale, tests psychotechniques et aux entretiens de sélection.



Nous tenons à remercier chaleureusement nos marraines et parrains pour leur investissement, leur disponibilité, leur écoute et leur bienveillance envers les jeunes.

LA RELATION ENTREPRISE

Emilie QUILLET

Chargée de Relations Entreprises

Face à un marché du travail en difficulté en termes de recrutement il est aujourd'hui essentiel pour notre structure de développer sa relation avec les entreprises. Notre mission est également d'apporter aux jeunes les "Soft Skills" ainsi que les codes du monde de l'entreprise afin de leur permettre de valoriser leurs compétences lors des entretiens d'embauche.

Nous poursuivons la promotion des mesures d'aide à l'emploi de l'Etat (CUI CAE et CIE) visant à faciliter l'embauche (arrêt de la promotion en juin 2023) et la prospection de nouveaux partenaires afin d'instaurer une relation suivie et de confiance avec les enseignes ayant des besoins en recrutement.

En 2023, ce sont 164 nouveaux partenariats sur notre secteur d'action et 463 offres d'emploi à destination des jeunes.

L'action de la chargée d'entreprise vise également à établir un lien avec les différentes structures telles que les péri scolaires, FASFAM, ESAT EHPAD et autres établissements affiliés au secteur non marchand et auxquels des mesures facilitantes sont également présentées (PEC, arrêt de la promotion en juin 2023).



L'organisation et la participation aux différents événements tels que les **forums, job datings, café-créa et visites d'entreprises** favorisent également le recueil et la connaissance des offres à pourvoir.



Nous proposons aux jeunes un contenu destiné à véhiculer de façon collective les notions de savoir être en entreprise et les préparons individuellement aux entretiens d'embauche.

Des ateliers de mise en situation pour différents secteurs d'activités en tension comme le commerce, le service à la personne, l'industrie, le bâtiment ou la santé sont proposés aux jeunes selon leur projet spécifique..

LE THÈME “METIERS EN UNIFORME”

Gérôme GARNIER

Conseiller en Insertion Professionnelle

Dans le cadre de l'accompagnement des jeunes à leur insertion sociale et professionnelle, la mission locale collabore avec de nombreux acteurs de l'armée, et des métiers en uniforme. L'objectif est ici de présenter aux jeunes des métiers qui peuvent s'offrir à eux sous certaines conditions.

L'ARMÉE

L'Armée intervient au sein de la Mission Locale siège non seulement par le biais de permanences mensuelles collectives mais aussi par des entretiens individuels à la demande. On entend par Armées, l'Armée de Terre, la Marine et l'Armée de l'Air et de l'Espace.

A l'armée s'ajoutent des permanences réalisées par la Police, les Douanes et la Gendarmerie et les Sapeurs Pompiers. La plupart d'entre eux ont participé également à notre forum alternance.

En 2023, 129 jeunes ont participé à ces présentations des métiers de l'uniforme dont 24 issus des QPV.



LE SERVICE MILITAIRE VOLONTAIRE (SMV)

Depuis l'arrivée du CEJ en mars 2023, les jeunes ont la possibilité d'intégrer le dispositif SMV (Service Militaire Volontaire) en tant que solution structurante.

En 2023, 5 jeunes ont intégré le Service Militaire Volontaire.

Les liens entre les conseillers de la Mission Locale siège et le personnel du SMV se sont renforcés par des visites sur site afin de présenter le dispositif aux jeunes. Le SMV constitue une solution globale (hébergement, santé, lien social, insertion professionnelle ...) pour des jeunes en manque de cadre, de repère ou qui n'arrivent pas à s'épanouir dans leur cercle familial.



LE THÈME “LOGEMENT”

Cathia CICHOWLAS

Conseillère en Insertion Professionnelle

Face à la précarité de certains jeunes, la Mission Locale de Moselle Centre est active pour toute situation d'urgence des jeunes en termes de logement.

La Mission Locale a accueilli 1 827 jeunes durant l'année 2023, dont 151 jeunes en difficultés de logement.

76 d'entre eux étaient dans des situations dites urgentes.

Des informations collectives sont transmises lors d'atelier mensuels avec la référente du **dispositif Loj'toit**. Ces ateliers sont accessibles à l'ensemble des jeunes suivis par la Mission Locale.

Selon l'urgence de la situation, les jeunes peuvent être rencontrés individuellement.

LES PROBLÉMATIQUES RENCONTRÉES EN 2023:

- 6 situations d'urgence, où le jeune se retrouve dans la rue subitement
- 14 jeunes placés en foyer suite à des problématiques familiales
- 11 cas d'aide au maintien dans un logement autonome
- 45 jeunes en demande bénéficiant d'Informations, de conseils et accompagnement pour l'obtention d'un logement autonome,
- 75 jeunes ayant bénéficié d'informations ponctuelles pour envisager un logement autonome (cas ne relevant pas de l'urgence)



L'objectif de notre partenariat avec le dispositif Loj'toit est de:

- Prévenir les situations de rupture
- Assurer la relation avec les partenaires sociaux
- Développer nos capacités de réactions face aux situations d'urgence
- Rester en veille sur les solutions dans nos secteurs d'interventions

Loj'Toît



Jeunes

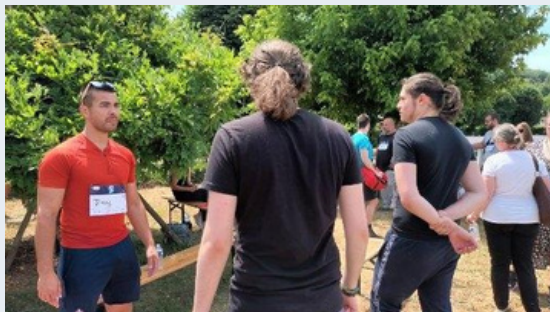
LE THÈME “SANTÉ”

Audrey BERNARDY

Conseillère en Insertion Professionnelle

La Santé est un aspect majeur du développement personnel et professionnel des jeunes. La Mission Locale prend en compte la santé des jeunes dans une approche globale, incluant le bien-être physique, psychique et social. Des activités sportives et des ateliers nutritionnels et “bien-être” sont régulièrement organisés pour promouvoir auprès des jeunes un mode de vie sain et équilibré.

**EN 2023, 1794 JEUNES ONT BÉNÉFICIÉ
DES ACTION DE LA MISSION LOCALE
LIÉES AU THÈME “SANTÉ”**



La santé est abordée au sein de la Mission Locale par le biais de divers ateliers.



Ces derniers visent à sensibiliser nos jeunes sur des questions de nutrition, de gestion du stress, ou sur la prévention des maladies. En fournissant des informations à notre public les ateliers aident à prévenir les comportements à risque et ainsi à adopter des modes de vie sains. Ces ateliers peuvent être également un lieu d'échange et de soutien.

En abordant la santé, notre but est d'améliorer le bien-être général des jeunes, avec en finalité, leur insertion professionnelle.



NOTRE PARTENARIAT AVEC L'AIDE SOCIALE À L'ENFANCE (ASE)

Christine PRESSMANN

Conseillère en Insertion Professionnelle

Certains jeunes sont confrontés à une plus grande vulnérabilité que d'autres, notamment ceux issus de l'aide sociale à l'enfance (ASE), pour lesquels une attention particulière est portée. Dans le cadre d'un partenariat entre le département et les missions locales, visant à faciliter l'accès des jeunes sortant de l'ASE aux dispositifs de droit commun dans les domaines du logement, de la formation et de l'emploi, un accompagnement renforcé a été instauré.

Cet accompagnement permet à ces jeunes de bénéficier des différents dispositifs proposés par les missions locales. Une référente ASE assure la coordination avec les référents éducatifs de l'ASE afin de prévenir les ruptures de parcours lors de leur passage à la majorité.

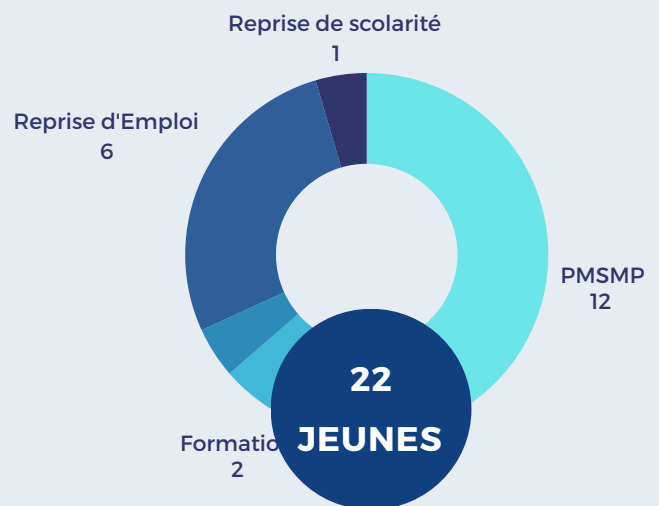
En 2023, nous avons accompagné 22 jeunes hommes et femmes (6 femmes et 16 hommes). Chaque jeune (dont 9 mineurs parmi les 22 en 2023) a bénéficié d'un suivi renforcé visant à favoriser l'insertion professionnelle.

Tous les jeunes ont été intégrés dans des dispositifs tels que le CEJ, le PACEA ou le PPAE.

Notre travail de collaboration avec l'ASE, le CMSEA, et diverses structures telles que la Promo 16-18 et l'E2C a permis l'accès aux droits pour ces jeunes qui ont pu gagner en autonomie au fil des mois.



L'ORIENTATION DES JEUNES ISSUS DE L'ASE EN 2023



LES PRINCIPAUX FORUMS ET ÉVÉNEMENTS POUR LES JEUNES

Les forums et événements que nous organisons ou auxquels nous participons revêtent une importance capitale pour les jeunes et autres participants, qu'ils soient suivis ou non par notre structure. Nos conseillers y informent et orientent les jeunes et les participants sur les opportunités de changement et d'évolution professionnelle, de montée en compétences, dans le but de sécuriser leur parcours, de maintenir leur emploi ou de faciliter leur reconversion.

Les jeunes que nous accompagnons ont ainsi pu recueillir lors des forums des offres d'emploi et rencontrer des professionnels des secteurs qui recrutent localement, notamment dans la santé, le bâtiment, la logistique et l'industrie.

En 2023, notre principal forum de l'alternance a accueilli près de 300 participants, démontrant ainsi l'impact significatif de nos initiatives.



NOS ATELIERS À DESTINATION DES JEUNES

Notre Association propose une série d'ateliers destinés à préparer les jeunes à leur insertion sociale et professionnelle. Parmi les thèmes abordés figurent la **rédaction de CV**, le sport, le bien-être, la santé, l'orientation, la communication, les compétences comportementales, le numérique, Le logement, et bien d'autres encore. Ces ateliers sont animés par nos conseillers ainsi que par des intervenants externes spécialisés.

En 2023, 561 jeunes ont participé à nos différents ateliers.



**ZOOM SUR
L'ATELIER
CV**

Lors de cet atelier, les jeunes apprennent à présenter leur parcours professionnel de manière concise et structurée et à mettre en valeur leurs atouts. Le but : décrocher le plus rapidement possible un entretien d'embauche. Cet atelier permet aux jeunes de mener une réflexion sur leurs parcours pour pouvoir aborder l'entretien d'embauche de manière professionnelle.

LES ATELIERS ET CHANTIER D'INSERTION PROFESSIONNELLE (ACI)

Gérôme GARNIER, Lionel HOFFMANN, Céline PINCHART
Conseillers en Insertion Sociale et Professionnelle

LES ACI ATELIERS ET CHANTIERS D'INSERTION (ACI) SONT DES DISPOSITIFS CONVENTIONNÉS ENCOURAGÉS PAR LA MISSION LOCALE

SUR LE SECTEUR DE LA COMMUNAUTÉ DES COMMUNES DE LA HOUBE ET DU PAYS BOULAGEOIS

La Communauté de Communes de la Houve et du Pays Boulageois (CCHPB) porte un atelier et chantier d'insertion à Boulay Moselle qui repose sur 2 activités principales : la première sur la maintenance des locaux et l'entretien des espaces verts, la seconde sur le transport de personnes dans le cadre d'un service à la demande.

Au cours de l'année 2023, sur 8 propositions réalisées, 2 jeunes femmes ont débuté un emploi en CDDI.

SUR LE SECTEUR DE LA COMMUNAUTÉ DES COMMUNES DU WARNDT

En 2023, 4 jeunes ont signé un contrat sur le chantier d'insertion de la Communauté de Communes du Warndt. 2 jeunes ont validé leur projet professionnel et commencé une formation.

SUR LE SECTEUR DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION SAINT-AVOLD SYNERGIE

Le territoire de la CASAS bénéficie de 2 chantiers d'insertion gérés par l'ASBH pour la ville de Saint-Avold et Saint Nabor-Services dont le rayonnement de recrutement est plus large.

Par le biais de la plateforme de l'inclusion, les conseillers de la MLMC peuvent positionner leurs candidats en validant de fait le PASS IAE, sésame pour faciliter le recrutement.

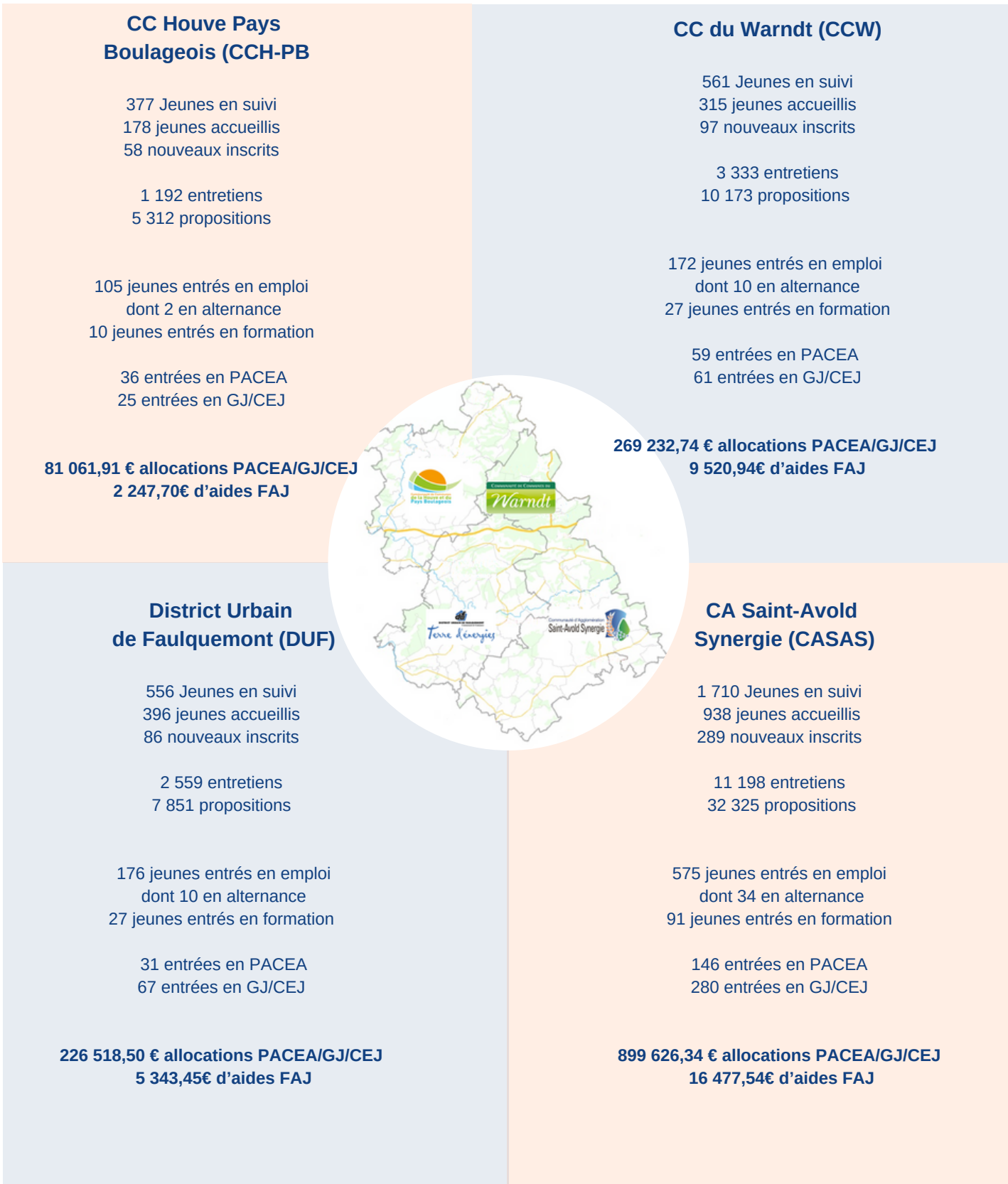
Un travail de proximité est engagé avec les structures pour accompagner les parcours d'insertion des bénéficiaires.

Pour l'ASBH, 7 candidats ont été positionnés pour 5 ayant signés un CDDI.

Pour Saint Nabor Services, 47 propositions ont été enregistrées (62% d'homme) avec un taux de réalisation de 53%.

Les chantiers d'insertion font face à des difficultés accrues quant à l'accompagnement, l'assiduité au travail et l'implication de leurs bénéficiaires dans leurs parcours et développent de fait des stratégies visant une meilleure intégration et écoute afin de consolider le parcours et l'emploi en cours.

LES INDICATEURS CLÉS AU NIVEAU DES INTERCOMMUNALITÉS (EPCI)



LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SAINT-AVOLD SYNERGIE

2023 SUR LE SECTEUR DE SAINT-AVOLD

Lionel HOFFMANN

Conseiller en Insertion Sociale et Professionnelle



Sur le territoire de la CASAS, la ville de Saint-Avold étant la commune la plus importante, nous retrouvons cet effet dans les éléments statistiques suivantes : 47% des jeunes entrés en formation, 53% des jeunes entrés en alternance, 40% des jeunes entrés en emploi, 45% des entrées en CEJ (dont 16% de QPV).

57% des jeunes sont dans la tranche 18-21 ans, 43% sont de niveau IV et 30% de niveau V.

Il est à noter que le public est de moins en moins captif, de plus en plus difficile à accompagner.

Les jeunes sont de plus en plus dans l'immédiateté mais il y a une distorsion grandissante entre leur discours et leurs actes, rendant la mise en œuvre de l'accompagnement plus complexe. Le fossé entre les jeunes employables rapidement et ceux multipliant les freins grandit d'année en année.

Leur acceptation et les réalités du marché du travail sont de plus en plus difficiles à conjuguer, les mobiliser également.

Il est nécessaire de mettre en place des stratégies plus longues dans le temps pour leur permettre de mettre en œuvre leur projet professionnel et de vie.

Le siège reste le lieu d'accueil de l'ensemble du territoire de la MLMC. Le public se présente en partie majoritaire pour des demandes d'orientation ainsi que pour bénéficier des dispositifs d'accompagnement comme le Contrat d'Engagement Jeune.

L'offre de service leur est présentée afin de leur permettre de trouver les solutions à leurs freins dans l'appropriation des moyens qui leurs sont donnés.



LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SAINT-AVOLD SYNERGIE

2023 SUR LE SECTEUR DE SAINT-AVOLD

Manuel WEBER

Conseiller en Insertion Sociale et Professionnelle

Sur le territoire de la CASAS, la ville de Saint-Avold demeure un réservoir conséquent des entrées dans le dispositif Contrat Engagement Jeune.

Les jeunes naboriens représentent 28,7% des admissions.

Les données statistiques nous indiquent que : 37% d'entre eux sont issus des QPV, la tranche d'âge des 18-21 ans est prépondérante à 59% et 46% d'entre eux ont un niveau scolaire IV.

Les exigences du dispositif CEJ (15/20h d'activités hebdomadaire) demandent aux jeunes et a fortiori au public de la Mission Locale, de puiser des ressources qu'ils n'ont pas développées et/ou acquises et qui restent liées pour certaines à l'environnement social, tel que : le savoir être, la perception du milieu professionnel et ses codes, le financement du permis de conduire, le réseau....

Il est à noter dans le cadre du dispositif CEJ, qu'un accompagnement adapté au jeune en considérant dans la globalité ses problématiques et sur une durée modulable, permet de mettre en œuvre son projet professionnel et de vie.



LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SAINT-AVOLD SYNERGIE

2023 SUR LE SECTEUR DE SAINT-AVOLD (QPV)

Jessica BARNA & Christine PRESSMANN

Conseillères en Insertion Sociale et Professionnelle



Cette année, nous observons à nouveau une augmentation importante du nombre de contacts (13%) notamment 34% pour les face à face et 29% du nombre de propositions.

Nous constatons que les jeunes ont un discours qui diffère d'un conseiller à un autre selon le moment où ils sont accueillis. Leur connaissance de l'existence de la mission locale vient principalement du bouche à oreilles.

Le secteur de Saint-Avold représente toujours la part importante des premiers accueils. Cependant cela n'est pas observable sur Saint-Avold QPV surtout fin d'année 2023 où l'on observe une part moins importante.

Nous observons également que nous accompagnons de plus en plus de jeunes ayant un suivi judiciaire.



Les jeunes mères accueillies à la mission locale rencontrent des difficultés à être régulières dans leur accompagnement car le mode de garde des enfants est également un frein à leur insertion professionnelle.

Malgré tout, nous avons des retours positifs de certains jeunes qui sont reconnaissants de l'accompagnement.

La mobilité reste un frein principal à l'insertion professionnelle

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SAINT-AVOLD SYNERGIE

2023 SUR LE SECTEUR DE MORHANGE

Audrey BERNARDY

Conseillère en Insertion Sociale et Professionnelle



Les permanences ont toujours lieu au 2 Rue Pratel à Morhange les mardis, jeudis, et vendredis dont un atelier les jeudis après-midi. Tout est à disposition pour accueillir dans les meilleures conditions les jeunes suivis : connexion et PC dans une salle informatique dans les locaux de la Maison France Services.



Nous pouvons d'ailleurs noter, qu'un jeune Morhangeois est devenu agent d'accueil et a décroché un emploi suite à son accompagnement en Mission Locale à la MFS.

Outre l'intégration des jeunes, notre travail repose également sur des partenariats développés et facilités dans les locaux de la **Maison France Services**. Nous pouvons en citer un parmi d'autres et particulièrement celui mis en place avec **LS emploi**. La réactivité entre nos deux structures bénéficie aux jeunes du secteur de l'ancienne Communauté de communes du Centre Mosellan.

Un autre partenariat est aussi apprécié par notre jeune public, celui avec **Wimooov** puisque la problématique de la mobilité est un réel frein à leur entrée sur le marché du travail.

Nous avons toujours une forte demande de participation à l'atelier CV la clé pour entrer sur le marché du travail, décrocher un rendez-vous avec un employeur. Dans cet atelier nous abordons également l'information sur le Pass culture pour nos jeunes mineurs, et pour tous, le compte Jeunest et Monorientest.

Nos jeunes ont également bénéficié comme chaque année d'aides financières par le biais du PACEA, du FAJ, du dispositif CEJ et des cartes utilisables à l'Intermarché de Morhange pour l'achat de produits dont ils ont besoin.

Notre présence, nos actions et notre aide sont très appréciées par notre jeune public compte tenu de l'étendue géographique de l'ancienne Communauté de communes du Centre Mosellan.

LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SAINT-AVOLD SYNERGIE

2023 SUR LE SECTEUR DE CARLING-L'HOPITAL-PORCELETTE-DIESEN

Antoinette KARPP & Carole DORY

Conseillères en Insertion Sociale et Professionnelle

A L'Hôpital, une permanence supplémentaire en 2023 a été mis en place les mercredis après-midi pour réaliser un meilleur accompagnement des PPAE et des CEJ. L'accompagnement local pour aller au contact des jeunes, assuré par ces permanences, facilite davantage la transition vers l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

Nous constatons une augmentation du harcèlement scolaire, qui serait en lien avec les réseaux sociaux, des phobies sociales des jeunes depuis l'épidémie de Covid-19 et des divers confinements, et une augmentation de jeunes en situation de handicap, avec une RQTH. Nous attribuons toujours des bons alimentaires et des tickets de bus CASAS, ainsi que des aides ponctuelle de FAJ pour pallier à leurs difficultés financières.

Un certain nombre de jeunes, avec des soucis familiaux, se retrouve subitement à la rue, le N° 115 pour l'urgence d'hébergement répond rarement favorablement en période hivernale et reste très difficilement joignable.

Un hébergement d'urgence sur le secteur permettrait de trouver ponctuellement des réponses à cette problématique.

Alors que pour les communes de Carling et l'Hopital les fréquentations sont assidues, pour les jeunes issus de Diesén et Porcellette le frein de la mobilité rend moins intenses les fréquentations.

Des partenaires sont sollicités pour accompagner certains jeunes et atteindre leurs objectifs professionnels « PMSMP, formation, apprentissage ou alternance, solution structurante, retour à la scolarité ou l'emploi ». Le public est de plus en plus fragilisé.

Chaque accompagnement est personnalisé, en fonction du profil du jeune, pour lui permettre de concrétiser son projet professionnel et d'accéder à l'autonomie. Une écoute active, bienveillante et sans jugement est fortement conseillée.



LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SAINT-AVOLD SYNERGIE

2023 SUR LE SECTEUR DE FOLSCHVILLER

Xavier BOCK et Cyrille PAQUIER

Conseillers en Insertion Sociale et Professionnelle

La baisse du nombre de premiers accueils observée à notre permanence au CMSEA est en phase avec une tendance nationale. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette situation, notamment des raisons démographiques telles que le vieillissement de la population ou des actions spécifiques menées par l'Éducation Nationale pour lutter contre le décrochage scolaire. De plus, la reprise économique a un impact, car les jeunes les plus diplômés ou simplement motivés ont désormais plus de facilité à accéder à l'emploi et ne ressentent donc pas nécessairement le besoin de se tourner vers la Mission Locale. Ce sont les plus fragiles et ceux qui connaissent le plus de freins qui poussent les portes de nos permanences.

Les échanges avec le CMSEA revêtent une importance capitale dans ce contexte, car elles nous permettent d'établir une proximité avec les jeunes qui se livrent plus facilement en dehors du cadre professionnel.

De plus, elles les informe des services proposés par la MLMC et oriente des jeunes vers notre structure.

Les éducateurs jouent un rôle crucial en nous aidant à identifier ces jeunes et en nous donnant un lien direct avec les problématiques rencontrées au sein de leurs familles, ce qui nous permet de répondre plus efficacement à leurs besoins.

Le CMSEA ayant quitté la commune, nous avons déplacé cette permanence au Centre AXEL AFPA Rue Lamartine.



LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SAINT-AVOLD SYNERGIE

2023 SUR LE SECTEUR DE FOLSCHVILLER

Xavier BOCK et Cyrille PAQUIER

Conseillers en Insertion Sociale et Professionnelle

Quant à notre collaboration avec l'Association Audaces's au Centre Marcel Martin, elle offre l'avantage de toucher un public plus large, y compris les familles des jeunes.

Cette collaboration nous permet de sensibiliser les familles à nos services et de développer des liens durables avec elles. De plus, l'association met à notre disposition tout le matériel et équipement nécessaire, facilitant ainsi la mobilisation des jeunes sur leur projet d'insertion.



Malgré la baisse du nombre de premiers accueils, nos permanences au CMSEA et notre partenariat avec l'association Audaces's au Centre Marcel Martin restent des outils essentiels pour accompagner les jeunes dans leur insertion professionnelle et sociale. Grâce à ces initiatives, nous pouvons continuer à répondre efficacement aux besoins des jeunes et à soutenir leur parcours vers l'autonomie.



LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA HOUE-PAYS BOULAGEOIS

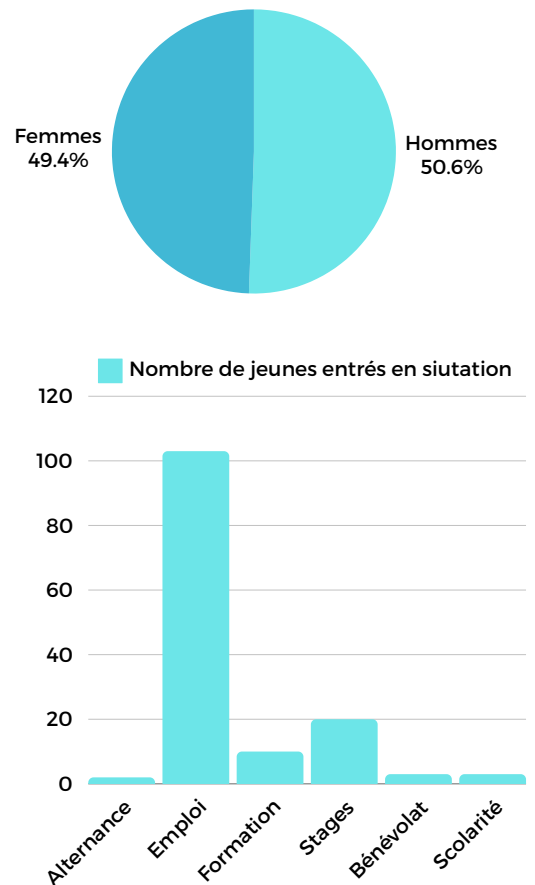
Gérôme GARNIER

Conseiller en Insertion Sociale et Professionnelle

On constate qu'au cours de l'année 2023, il a été encore plus difficile d'entrer en contact avec les jeunes du secteur si l'on compare avec l'année précédente. Cela s'explique en partie par la rupture de liens sociaux de l'après COVID. Pour y faire face, les conseillers ont mis l'accent sur le renforcement du partenariat local existant afin d'être encore plus visible auprès des jeunes.

En parallèle, pour répondre à la problématique de la mobilité qui est omniprésente pour les jeunes du Pays de la Houe et du Pays Boulageois, la présence d'un conseiller a été augmentée à raison d'une demie journée par semaine. La région Grand Est via WIMOOV a également mis des moyens matériels à disposition des usagers pour se déplacer : deux véhicules électriques sans permis, un scooter électrique et 2 vélos électriques. Cependant, nous n'avons pas suffisamment de recul pour savoir si ces moyens permettent aux jeunes de s'insérer dans la vie professionnelle ou dans la formation.

Un suivi plus qualitatif et au plus près des jeunes répondant à plusieurs problématiques a été privilégié par les conseillers de la Mission Locale. Cela s'illustre par une augmentation significative d'entrée en CEJ si l'on compare 2022 à 2023 (16 à 25).



LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA HOUE-PAYS BOULAGEOIS

Christophe HAITE

Conseiller en Insertion Sociale et Professionnelle

Les premiers mois de l'année de 2023, nous avons accueilli peu de personnes en CEJ. Sur le secteur Boulageois, beaucoup de jeunes sont restés à l'isolement ou ne savent pas que la Mission Locale peut les aider dans l'emploi, l'alternance, la formation et bien plus.

Depuis, le mois de septembre qui coïncide avec la rentrée scolaire, beaucoup de jeunes de moins de 18 ans et en rupture scolaire se sont inscrits à la Mission Locale.

Ces jeunes nous expriment que l'arrêt des études est souvent lié à des mauvaises orientations scolaires, que les lycées ne répondent pas à leurs attentes ou qu'ils ont subi un harcèlement (moral et/ou physique).

Nous pouvons constater également que ces jeunes sont souvent suivis par un psychologue, qu'avant de pouvoir déterminer un projet professionnel, nous devons être plus vigilant sur la personne.

En général, on commence à pouvoir définir un projet professionnel à partir du 3ème mois d'accompagnement.

Les jeunes mineurs suivi en CEJ sont rarement laissés seuls, les parents sont toujours là pour nous aider dans l'accompagnement. Ce qui est plutôt rassurant dans la mesure où on peut ensemble construire ou reconstruire un avenir pour les jeunes.



LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA HOUVE-PAYS BOULAGEOIS

Christophe HAITE

Conseiller en Insertion Sociale et Professionnelle

Concernant, les jeunes de 18 ans et plus, nous constatons que souvent ils n'ont pas toutes les informations dont ils auraient besoin (alternance, formation, emploi). Nous constatons également qu'ils ne sont pas très mobiles, souvent car ils n'ont pas le Permis B. La première mesure préconisée est l'inscription en auto-école pour l'acquisition du Permis B. Pour ceux, qui ont le Permis B nous sommes aussi confrontés au problème de mobilité car ils n'ont pas de véhicule.

Beaucoup de nos jeunes privilégient d'aller travailler sur Metz, un secteur d'activité offrant davantage d'opportunités.



Aujourd'hui, notre rôle en tant que conseiller est d'écouter, de dialoguer et surtout d'initier un lien et de redonner confiance. A partir du moment où nous avons franchi ces étapes, nous pouvons constater que les jeunes mineurs ou majeurs vont aller de l'avant vers l'emploi, la formation et l'alternance.



LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU WARNDT

Céline PINCHART, Kenza Ait-OUARAB, Adam FUCHS
 Conseillers en Insertion Sociale et Professionnelle

En 2023 la mission locale assure 9 demi-journées d'accueil du public par semaine sur le secteur de la communauté de communes du Warndt.

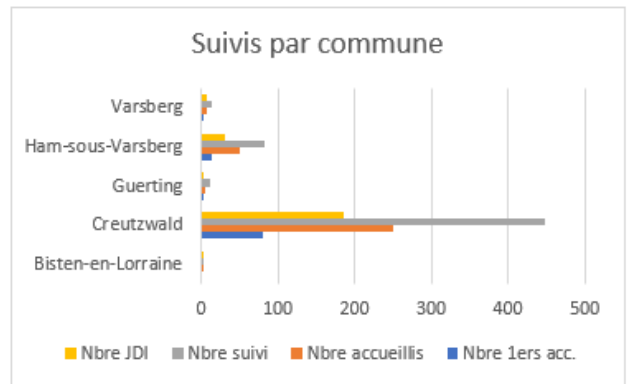
Au Centre Moselle Solidarité le mardi matin et jeudi après-midi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30.

Nous intervenons les mercredis, jeudis et vendredis au CMSEA 45 C rue des orchidées de 9h00 à 12h00.

Une permanence CEJ est assurée le jeudi de 9h00 à 12h00 au centre ASBH de la cité Maroc et de 13h30 à 16h30 au CMSEA.

Une permanence se déroule à la mairie de Ham-Sous-Varsberg le jeudi de 8h30 à 11h30 pour les habitants des communes de Guerting, Bisten, Varsberg et Ham-Sous-Varsberg

Le vendredi matin au sein de France Travail Creutzwald de 8h30 à 11h30.



Cette année, contrairement à l'an dernier nous constatons une augmentation des inscriptions de 16.87% et une augmentation du nombre de contacts vers les jeunes pourtant il est à noter que les jeunes reviennent moins pour un accompagnement approfondi, en effet nous observons que le jeune est dans l'immédiateté, il attend une solution à l'instant T, ayant obtenu réponse à sa demande il ne revient pas forcément de suite, mais attendra qu'il éprouve de nouvelles et importantes problématiques.

561 jeunes ont été suivis dont 147 issus des QPV (Quartiers Prioritaires de la Ville), public pour qui de nombreuses actions sont proposées mais qui reste difficile à mobiliser dans l'ensemble.



LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU WARNDT

Céline PINCHART, Kenza Ait-OUARAB, Adam FUCHS
Conseillers en Insertion Sociale et Professionnelle

Les freins à la mobilité restent la difficulté majeure que les conseillers s'efforcent de palier par le biais du FAJ (achat de carte de bus) pour se déplacer sur les ateliers au sein de la MLMC. Les horaires des transports en commun ne sont pas suffisants pour permettre aux jeunes de pouvoir trouver un emploi sur un autre secteur que celui de la CCW..



Notre partenaire le **CMSEA** toujours présent et réactif reste un élément essentiel et complémentaire dans l'accompagnement de notre public..



21 nouveaux mineurs se sont inscrits en 2023, la plupart sans projet, ce qui nécessite un temps conséquent pour déterminer leur orientation. Dans le cadre de l'obligation de formation la PROMO 16-18 et l'E2C sont des dispositifs systématiquement proposés mais majoritairement refusés par les jeunes, par crainte ou rejet du système scolaire qu'ils viennent d'abandonner.

Il est à noter une recrudescence du nombre de jeunes accompagnés et reconnus en qualité de travailleurs handicapés, nous ne sommes pas suffisamment outillés malgré le dispositif « emploi accompagné », mis en place par Pyramide Est. Le nombre d'accompagnements reste trop restreint.



LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU WARNDT

Céline PINCHART, Kenza Ait-OUARAB, Adam FUCHS
Conseillers en Insertion Sociale et Professionnelle

En 2023 le Fond d'Aide aux Jeunes et les cartes lère nécessité ont été un secours indispensable.

Les partenaires sociaux ont été davantage mobilisés en raison de la paupérisation d'une partie de notre public, le fait d'intervenir dans les centres sociaux de l'ASBH, au sein du Centre Moselle Solidarité et du CMSEA facilite la prise en charge des situations urgentes.

En septembre 2023 un groupe de travail animé par l'équipe des WADS s'est créée pour réunir les professionnels (ASBH, CMSEA, ML, Pôle Emploi, CMS, UDAF, gendarmerie) de la communauté de communes du WARNDT afin d'échanger sur la thématique des addictions.

Les réunions de réseau de prévention des violences conjugales se sont poursuivies à raison d'une par trimestre, le public jeune est particulièrement touché par cette problématique.



Merci à tous nos partenaires pour leur soutien dans notre mission d'accompagnement.

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU WARNDT

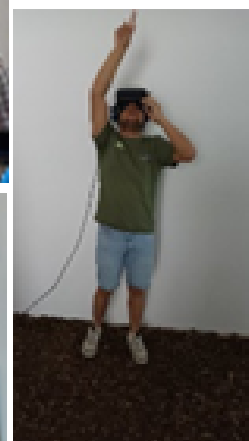
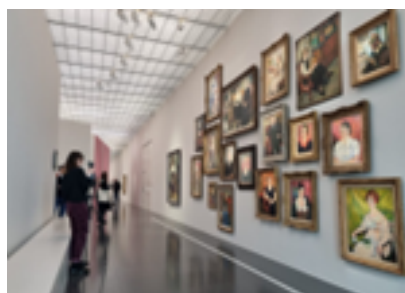
Céline PINCHART, Kenza Ait-OUARAB, Adam FUCHS
 Conseillers en Insertion Sociale et Professionnelle



Action Culture et Mobilité (financement politique de la ville)

10 jeunes de Creutzwald dont 8 issus des quartiers QPV ont participé à cette action financée par la politique de la ville de Creutzwald.

Nous avons travaillé les problématiques de la mobilité en mettant en place un itinéraire en transport en commun pour se rendre à Metz, visiter le musée Pompidou, ses expositions ainsi que la ville et en apprendre davantage sur son histoire et son patrimoine.



Atelier prévention routière

WIMOOV est intervenu au centre social du Breckelberg pour un atelier de prévention et sécurité routière au cours duquel les jeunes ont testé leurs connaissances du code de la route, ils ont pris connaissance des chiffres de la mortalité routière, ils ont également pu ressentir les effets de l'alcool sur l'équilibre par le biais du casque de simulation. Les jeunes sont ressortis de cet atelier avec un discours différent et plus responsable.

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU WARNDT

Céline PINCHART, Kenza Ait-OUARAB, Adam FUCHS
Conseillers en Insertion Sociale et Professionnelle

Action permis de conduire

En octobre 2023, grâce à l'action financée par VIVEST, la mairie de Creutzwald et le CMSEA, 4 jeunes des quartiers QPV, MAROC ou Breckelberg, ont trouvé une solution de cofinancement pour leur permis de conduire.

Un chantier éducatif au cours duquel ils ont rénové les bancs et poubelles de la cité MAROC et une cage d'escalier.

La somme perçue a été directement versée aux auto-écoles concernées.



Atelier alternance

Une dizaine d'ateliers « promotion de l'alternance » en faveur des jeunes QPV se sont déroulés au CMSEA. 10 jeunes ont trouvé une solution et signé un contrat en apprentissage ou en contrat de professionnalisation.

Action Mois sans tabac

Ces 2 ateliers d'échange avec notre partenaire les **WADS** ont permis de discuter du tabac, de ses effets et des solutions pour arrêter de fumer. 8 jeunes ont pu y participer.

Nous remercions l'**ASBH** pour son accueil au sein de leur local rue de Bretagne à Creutzwald.



LE DISTRICT URBAIN DE FAULQUEMONT

Hocine HAMDOUN

Conseiller en Insertion Sociale et Professionnelle

Les permanences de la Mission Locale de Moselle Centre à Faulquemont se déroulent les mardis, mercredis de 8h20 à 12h et de 13h00 à 16h40 et le jeudi de 8h20 à 12h00 dans les locaux du Pôle Emploi Formation à Faulquemont.

La baisse significative des 1ers accueils se poursuit en 2023 néanmoins le nombre de jeunes accueillis qui est de 396 jeunes n'a jamais été aussi élevé (+17%).

La diversité de l'offre de service proposée par la Mission Locale et la montée en puissance du CEJ associée à une reprise de l'emploi ont contribué à cette évolution.

Il y a peu de mineurs suivis, les 2 tranches d'âge 18/21 ans et 21/25 ans sont représentées de façon égale avec 39 % d'entre eux qui ont un niveau bac, 32% possèdent une certification, 14,6 % possèdent un niveau CAP/BEP, 6 % seulement possèdent un niveau bac+2 et 2,5 % possèdent un niveau licence.



En ce qui concerne l'orientation des jeunes sur les dispositifs d'accompagnement global renforcé à savoir la Garantie Jeunes et le Contrat engagement jeunes on constate une hausse importante de 18% passant de 57 à 68 jeunes.



LE DISTRICT URBAIN DE FAULQUEMONT

Hocine HAMDOUN

Conseiller en Insertion Sociale et Professionnelle

La baisse de 22 % des allocations perçues par les jeunes suivis dans le cadre des dispositifs renforcés s'explique par le plafonnement à 200 euros pour les mineurs sur le CEJ qui ne s'appliquait pas sur le dispositif Garantie Jeunes les mineurs percevant une allocation équivalente aux jeunes majeurs.

La part des jeunes accueillis dans le cadre du Projet Personnalisé d'accès à l'Emploi pour la co-traitance avec Pôle Emploi a augmenté de 16% passant de 49 jeunes à 57 jeunes.

Sur l'année 2023 le nombre de jeunes ayant accédé à un emploi représente 176 jeunes un chiffre stable équivalent à celui de 2022, on note toutefois une baisse du nombre de jeunes en alternance ainsi qu'une baisse jeune en immersion.

Les jeunes issus des communes de Bambiderstroff, Boucheporn, Longeville-les-Saint-Avold, Zimming,



Pour leur insertion, les jeunes du DUF sont confrontés à deux principales problématiques:

la mobilité, qui constitue un véritable frein pour l'accès à l'emploi, ainsi qu'un niveau de qualification faible qui ne répond pas aux exigences et aux compétences requises par les entreprises du secteur.



DISTRICT URBAIN DE FAULQUEMONT
Communauté de Communes

Terre d'énergies

LE DISTRICT URBAIN DE FAULQUEMONT

Cathia CICHOWLAS

Conseillère en Insertion Sociale et Professionnelle



Le nombre de jeunes qui franchissent les portes de la Mission locale à Faulquemont a augmenté en 2023.

L'accueil est assuré les mardi, mercredi et jeudi au GEME par le conseiller de secteur, La permanence CEJ du jeudi matin va être étendue sur une journée.

Les demandes émanent souvent des parents concernant les jeunes de 16/18 ans. L'augmentation des jeunes déscolarisés est en forte progression.

L'abandon scolaire les inquiètent fortement et ne savent souvent plus comment les orienter ou les conseiller.

Pour la tranche 18/21 ans, les jeunes ont pour beaucoup au moins le Baccalauréat, mais n'ont pas forcément d'idées sur ce qu'ils veulent faire. Ils se fixent souvent sur des métiers récurrents comme la petite enfance, la vente (employée libre-service), Nous les invitons à élargir le champs des possibles sur les métiers.

Les problématiques sont diverses : Phobies scolaires, dépressions, troubles de la personnalité, scolarité non adaptée à leurs besoins et à leurs capacités, harcèlement, problèmes familiaux (familles recomposées ou parents isolés), de plus en plus de jeunes suivi par le CAAA ou des difficultés financières au sein des familles.

Les problèmes de mobilité sont toujours d'actualité.

Nous constatons un manque d'autonomie des jeunes, souvent lié aux parents, qui souhaitent emmener eux même leurs enfants lors des ateliers et des entretiens, au lieu de les laisser prendre le Bus. Cela peut perturber notre travail avec le jeune sur la thématique de la mobilité.

Nous proposons l'accompagnement au sein d'un dispositif : le « contrat engagement jeunes » et pour limiter les déscolarisations subites, en lien avec l'éducation Nationale, un nouveau dispositif est mis en place, le dispositif « tous droits ouverts ».

Nous faisons la promotion des emplois en alternance (possibilité pour les jeunes d'allier une formation qualifiante avec le monde du travail et un premier vrai salaire, ce que les jeunes réclament en majorité).

L'alternance est devenue un parcours phare pour bons nombres de jeunes suivis sur mon secteur.

L'accompagnement des jeunes reste intensif sur le secteur de Faulquemont.

CONTACTER LA MISSION LOCALE DE MOSELLE CENTRE

SIEGE	accueil@mlmc.fr	/	Siège : Tous secteurs de la Mission Locale de Moselle Centre
Direction			
FUNDENBERGER Céline	celine.fundenberger@mlmc.fr	03 87 93 97 27	Responsable Administratif et Financier
HEINEN Sophie	sophie.heinen@mlmc.fr	06 48 19 61 96	Directrice Adjointe
RIPART Michael	michael.ripart@mlmc.fr	07 84 59 14 68	Directeur
Secrétariat			
MIESZKALSKI Claire	accueil@mlmc.fr		Secrétariat Général
DISTLER Anaïs	secretariat@mlmc.fr		Secrétariat Général CEJ / Chargée de documentation
QUILLET Emilie	emilie.quillet@mlmc.fr	07 87 12 47 28	Chargée Relation Entreprise

BERNARDY Audrey	audrey.bernardy@mlmc.fr	06 48 02 07 53
DORY Carole	carole.dory@mlmc.fr	06 49 20 87 03
GARNIER G�r�me	g�rome.garnier@mlmc.fr	06 49 20 58 85
GLOMP Patrick	patrick.glomp@mlmc.fr	03 87 93 97 27
FUCHS Adam	adam.fuchs@mlmc.fr	06 70 07 53 70
EGLOFF Laurence	laurence.egloff@mlmc.fr	06 70 06 55 93
PAQUIER Cyrille	cyrille.paquier@mlmc.fr	06 30 07 69 52
PRESSMANN Christine	christine.pressmann@mlmc.fr	07 86 11 06 11
HAMDOUD Hocine	hocine.hamdoud@mlmc.fr	06 48 02 07 56
HOFFMANN Lionel	lionel.hoffmann@mlmc.fr	06 49 20 59 57
LICATA Sabrina	sabrina-licata@mlmc.fr	06 31 68 92 54
PINCHART C�line	celine.pinchart@mlmc.fr	06 48 19 63 99
AIT OUARAB Kenza	kenza.aitouarab@mlmc.fr	06 72 46 26 12
BARNA Jessica	jessica.barna@mlmc.fr	06 08 05 43 05
BOCK Xavier	xavier.bock@mlmc.fr	07 86 84 88 74
CICHOWLAS Cathia	cathia.cichowlas@mlmc.fr	06 70 02 63 24
HAITE Christophe	christophe.haite@mlmc.fr	06 72 71 50 14
KARPP Antoinette	antoinette.karpp@mlmc.fr	06 08 99 53 42
WEBER Manuel	manuel.weber@mlmc.fr	07 87 13 68 57



